

# Boucle cyclo en Forêt l'Abbé - Val Joly



Visorando

Une randonnée proposée par PNR de l'Avesnois

Circuit à vélo en passant par le forêt de Bois l'Abbé

<b>Durée</b>	2 h	<b>Difficulté</b>	Moyenne
<b>Distance</b>	25,87 km	<b>Retour point de départ</b>	Oui
<b>Dénivelé positif</b>	222 m	<b>Activité</b>	Cyclo-Route/VTC/Gravier
<b>Dénivelé négatif</b>	221 m	<b>Commune</b>	Sains-du-Nord (59177)
<b>Point haut</b>	231 m	<b>Région</b>	Avesnois
<b>Point bas</b>	161 m		



Trace n° 22232175



## Description

Départ de la Place du Général de Gaulle.

**(D/A)** Église à votre gauche, tournez à gauche, Rue Edmond Wiart, puis aussitôt à gauche.

**(1)** Au bout de la rue, tournez à droite Rue Léo Lagrange puis au carrefour à quatre voies, continuez en face, Rue Jules Hiroux.

**(2)** À l'angle du n°43, prenez à gauche, Rue Roland Michaux, puis à droite, Rue André Baudin, et ensuite à gauche, Rue Traversière. Au bout, prenez à droite Rue du Petit Étang.

**(3)** Au T, prenez à gauche, Rue du bois l'Abbé et à la fourche suivante, prenez à droite toujours Rue du Bois l'Abbé. Continuez tout droit, passez la Maison Forestière de Sains et suivez tout droit la Route Forestière du Chemin Vert. Vous êtes au cœur de la Forêt Domaniale de l'Abbé Val Joly.

**(4)** Remarquez la piste cyclable (retour) et continuez tout droit jusqu'à arriver à un parking au niveau de la D963.

**(5)** Tournez à droite sur la D963 et rejoignez la première route qui démarre à gauche.

**(6)** Suivez celle-ci, Route Forestière du Fond Saint-Jean. Au Y, prenez à droite, passez le blockhaus.

**(7)** Passez le Pont du Fond Madame, et continuez tout droit, Route Forestière du Fond Saint-Jean et rejoignez le 1<sup>er</sup> départ de route à gauche.

**(8)** Tournez à gauche, Route Forestière de Champiau.

**(9)** Au Y, prenez à droite, Rue de Champiau, continuez tout droit et ignorez les chemins latéraux.

**(10)** Au Y, prenez à droite, Rue de Champiau, passez Héripuré, continuez tout droit, passez le pont sur l'Helpe Majeure et arrivez à la D133.

**(11)** Tournez à gauche, passez devant la mairie puis prenez la 1<sup>re</sup> rue à droite, Chemin de la Fausse Terre et atteignez une route transversale face à une maison.

**(12)** Partez à gauche, Rue de Beumont puis prolongez, Rue des Beaux Monts. Traversez la D133 et continuez toujours tout droit, Rue de l'Helpe.

**(13)** Au T, tournez à gauche, Rue Roger Salengro.

**(14)** Au carrefour à proximité de l'église, tournez à droite, passez devant la mairie de [Liessies](#) et tournez à droite, Rue Clémenceau

**(15)** Quelques mètres après le n°46 et le café-restaurant, empruntez à gauche la voie verte, direction [Glageon](#). Passez Château de la Motte et suivez la piste cyclable jusqu'à la Route Forestière du Chemin Vert,

## Points de passages

**D/A Place du Général de Gaulle - Église Saint-Rémi (Sains-du-Nord)**

| N 50.09569° / E 4.01182° - alt. 189 m - km 0

**1 Bifurcation commune A/R**

| N 50.09558° / E 4.01254° - alt. 183 m - km 0.18

**2 Bifurcation commune A/R**

| N 50.09279° / E 4.01907° - alt. 182 m - km 0.75

**3 Bifurcation commune A/R**

| N 50.09063° / E 4.03186° - alt. 207 m - km 1.92

**4 Bifurcation commune A/R. Piste cyclable/Bois Labbe**

| N 50.09207° / E 4.06134° - alt. 201 m - km 4.25

**5 Route D963**

| N 50.09565° / E 4.09349° - alt. 220 m - km 6.67

**6 Chemin forestier**

| N 50.08739° / E 4.09976° - alt. 189 m - km 7.73

**7 Route Forestière du Fond Saint-Jean**

| N 50.09524° / E 4.11283° - alt. 186 m - km 10.06

**8 Route Forestière de Champiau**

| N 50.10563° / E 4.12153° - alt. 231 m - km 11.46

**9 Rue de Champiau**

| N 50.10832° / E 4.1134° - alt. 218 m - km 12.12

**10 Héripuré**

| N 50.11463° / E 4.10276° - alt. 176 m - km 13.35

**11 D133 - Helpe Majeure (rivière) - Belgique - Affluent de la Sambre**

| N 50.12116° / E 4.09946° - alt. 179 m - km 14.26

empruntée précédemment.

(4) Tournez à droite et effectuez le chemin inverse de l'aller. Après la Maison Forestière de Sains, tournez à gauche, passez la Ferme du Bois l'Abbé puis prenez à gauche Rue du Bois l'Abbé.

(3) Allez à droite, Rue du petit étang puis à gauche, Rue Traversière, à droite, Rue André Baudin et à gauche, Rue Roland Michaux.

(2) Continuez à droite, Rue Jules Hiroux, puis tout droit au croisement à quatre directions, Rue Léo Lagrange.

(1) Prenez à gauche, puis à droite, Rue Edmond Wiart, pour rejoindre la Place du Général de Gaulle (D/A).

● **12 Rue de Beumont**

| N 50.12968° / E 4.09998° - alt. 219 m - km 15.54

● **13 Rue Roger Salengro**

| N 50.1198° / E 4.07781° - alt. 165 m - km 17.58

● **14 Rue Clémenceau - Église Saint-Lambert (Liessies)**

| N 50.11803° / E 4.08231° - alt. 169 m - km 17.97

● **15 Voie verte**

| N 50.11417° / E 4.07265° - alt. 181 m - km 18.94

● **D/A Place du Général de Gaulle**

N 50.0957° / E 4.01181° - alt. 189 m - km 25.87

## Informations pratiques

Circuit non balisé.

## A proximité

Maison du bocage à Sains-du-Nord.

Café rando Nord de Liessies.

Parc départemental de l'Abbaye de Liessies.

Donnez-nous votre avis sur <https://www.visorando.com/randonnee-boucle-cyclo-en-foret-l-abbe-val-joly/>

### En savoir plus :

Email : [annie.trotin.pnra@gmail.com](mailto:annie.trotin.pnra@gmail.com)



Téléchargez l'application Visorando pour suivre cette randonnée



©2025 IGN

Soyez toujours prudent et prévoyant lors d'une randonnée. Visorando et l'auteur de cette fiche ne pourront pas être tenus responsables en cas d'accident survenu sur ce circuit.

### Préparation de sa randonnée



#### BIEN CHOISIR SA RANDONNÉE

en fonction de sa durée, et de sa difficulté, en fonction de ses compétences et de sa condition physique. Connaître ses limites et savoir renoncer à poursuivre une randonnée.



#### CONSULTER LA MÉTÉO

et se renseigner sur les particularités du site : neige, température, horaires et coefficient des marées, vent, risque d'incendie...



#### S'ÉQUIPER EN CONSÉQUENCE

équipement particulier, moyen d'alerte, trousse à pharmacie, vêtements, carte numérique ou papier de la randonnée... et prendre de quoi boire et s'alimenter.



#### PRÉVENIR

au moins une personne au projet de randonnée.

### Comportement pendant la randonnée



#### RESTER SUR LES SENTIERS

(sauf cas exceptionnel).



#### RESPECTER

les cultures et les prairies, ne pas cueillir ou ramasser les fruits.



#### RESPECTER LES INTERDICTIONS

propres au site : ne pas cueillir, ne pas faire de feu, ne pas camper...



#### REFERMER

les clôtures et barrières après les avoir ouvertes, demeurer prudent en cas de troupeau et s'en écarter.



#### RAMENER SES DÉCHETS

ne pas laisser de traces de son passage.



#### ÊTRE DISCRET

respectueux et courtois vis à vis des autres usagers.



#### GARDER LA MAÎTRISE DE SON CHIEN

le tenir attaché, l'avoir auprès de soi à chaque croisement d'autres usagers, pouvoir le rappeler à tout moment. Randonner avec son chien est à proscrire en présence de troupeaux.



#### LA NATURE EST UN MILIEU VIVANT

qui évolue avec le temps, randonner c'est partir à l'aventure avec les risques qui y sont liés. Savoir renoncer et faire demi-tour est aussi un geste responsable.

**Qu'il soit privé ou public**, vous randonnez toujours sur un terrain ne vous appartenant pas, particulièrement s'il est privé, les propriétaires autorisent (généreusement, gracieusement ou aimablement) le passage.

**Merci de ne pas poursuivre en justice en cas d'accident ceux chez qui vous randonnez au risque de se voir interdire ce loisir; mais vous pouvez signaler tout risque rencontré.**